



**Association du comité de
défense de l'hôpital public
et de la maternité de Sarlat**



Tract n° 4 – 23 février 2022

ESPACE NUMÉRIQUE DE SANTÉ : PROGRÈS OU DANGER ?

De quoi s'agit-il ?

L'Espace numérique de santé est un carnet de santé numérique pour tous les Français.

Tenu à jour à vie et contenu soit dans un portable soit dans un ordinateur, il y sera stocké tous les documents concernant votre santé et les informations utiles pour votre suivi médical.

L'ouverture de cet espace est automatique après six semaines suivant la date d'envoi d'un courrier électronique, **sauf manifestation d'un refus de votre part.**

Le ministère de la Santé rompt ainsi le **principe du consentement libre, éclairé et développé** dans les lois conquises ces vingt dernières années pour les droits du patient. Autrement dit, beaucoup d'assurés risquent de voir cet espace créé automatiquement sans leur consentement éclairé.

Pire, la possibilité d'un accès direct à ces données par tous les professionnels entraîne des risques de mauvais usage et/ou de détournement.

Dans l'absolu, on ne peut que **comprendre l'efficacité d'un tel outil**. En effet, il permet de rendre accessible vos données personnelles de santé aux différents professionnels (médecine de ville, centres hospitaliers, laboratoires d'analyse, imagerie médicale... et assurance-maladie).

Il autorise, en temps réel, une cartographie de la santé d'une population et représente potentiellement un remarquable outil de prévention et de prise de décision. On imagine ce que pourrait permettre, après coup, cet outil dans le repérage d'un déclenchement d'une épidémie ou d'une pandémie.

Mais si le maître d'œuvre de mon « espace santé » est la Caisse nationale d'assurance maladie, **ce sont des entreprises privées** qui ont été choisies pour emporter le développement technique. On ne retrouve aucune volonté politique de développer pleinement **un service public du numérique en santé**, mais, comme souvent, une délégation de services aux entreprises privées, en adéquation avec une politique générale de privatisation de la santé.

Les risques sont considérables et nous avons un choix de société crucial à faire.

En effet, l'accès à ces données ultra-précieuses et confidentielles est un des objectifs majeurs des multinationales de santé.

Nous demandons un audit indépendant sur les bénéfices et les risques de cet outil avant toute généralisation de sa diffusion.

Rejoignez-nous, informez-vous, adhérez à l'association pour 5€ par an !

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr

ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o Mme Bencheikh Bernadette,

8 rue du 26 juin44, 24200 Sarlat

Tél. : 0781057814 ou 0668748739

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins